

Le 19 janvier 2026

À une séance ordinaire du conseil municipal tenue le lundi 19 janvier 2026 à 20h00 en la salle du conseil, situé au 541, rue Notre-Dame.

Sont présents : M. Gérard Martin, conseiller, siège no.1
Mme Manon Blanchette, conseillère, siège no.2
M. Stéphan Chapdelaine, conseiller, siège no.3
M. Vincent Grandmont, conseiller, siège no.4
M. Pierre Généreux, conseiller, siège no.5
M. Francis Valois, conseiller, siège no.6

Formant quorum sous la présidence de M. Sylvain Jutras, maire. La directrice générale et greffière-trésorière, M^{me} Isabelle Dumont, est également présente.

À moins d'une mention spécifique au contraire sur le vote relatif à une proposition en particulier, le maire ne participe pas au vote sur une proposition

Les personnes présentes comprennent que les séances sont enregistrées et diffusées et que le fait de s'exprimer en séance publique, elles renoncent à la confidentialité

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal
3. Suivi de la séance
4. Rapport des comités
5. Administration
 - a) Adoption des comptes à payer et déboursés du mois
 - b) Aide financière OBNL 2026
 - c) Rapport de la gestion contractuelle
 - d) Journée de la persévérance scolaire
 - e) Liste des contrats de plus de 25 000\$
 - f) Trio Étudiant pour l'Emploi
 - g) Attestation formation
 - h) Demande Accueil Bon-Conseil Carnaval d'hiver
6. Transport
 - a) Travaux bas-fond face au 260 rue Notre-Dame
 - b) Décompte progressif no.1 travaux pavage rues Joseph-Carmel et Valois
 - c) Programme d'aide à la voirie locale
7. Sécurité publique
 - a) Programme cadets 2026
 - b) Demande Érika Vallée vitesse et panneau d'arrêt rue Valois
8. Hygiène du milieu
 - a) Gestion des boues de fosses septiques / Appel d'offres en commun
 - b) Travaux TECQ réfection tronçon TI-063 rue St-Thomas
9. Santé et Bien-être
10. Aménagement, urbanisme et développement
 - a) Nomination inspecteur en bâtiments (remplacement congé)
 - b) Réception provisoire phase II projet Carré de Grandpré
 - c) Dépôt procès-verbal comité CCU
 - d) Dérogation mineure 150 rue Notre-Dame
 - e) Dérogation mineure lot 6 683 909 rue des Bâtisseurs
 - f) Dérogation mineure lot 6 446 843 rue des Bâtisseurs (près du bassin et Allée piétonnière)

- g) Demande de changement de zonage Construction Labonté lot 4 647 467 rue Matthieu
 - h) Demande de changement de zonage Sylvain Lemaire 301 rue Notre-Dame (lot projeté 6 703 224)
 - i) Demande PPCMOI 340 à 370 rue du Faubourg (premier projet) visant la construction d'un bâtiment accessoire en cours avant
 - j) Décompte progressif phase 2 développement domiciliaire Carré DeGrandpré
11. Loisirs et culture
 - a) Prévisions budgétaires bibliothèque 2026
 - b) Achat chaises bibliothèque
 - c) Horaire patinoire
 - d) Demande de M. Laurent Proulx parade de Noël 2026
 - e) Mandat notaire servitude avec la Fadoq module de jeux
 12. Divers
 13. Correspondance
 14. Période de questions
 15. Levée de la séance

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2026-001

Il est proposé par Mme Manon Blanchette, appuyé par M. Pierre Généreux et résolu d'adopter l'ordre du jour.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2026-002

Il est proposé par M. Gérard Martin, appuyé par M. Stéphan Chapdelaine et résolu d'adopter les procès-verbaux des séances du 1er et 16 décembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

3. SUIVI DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Sylvain Jutras, souligne la présence de M. Guy Bournival qui a été conseiller municipal pendant 12 ans.

Nous tenons à exprimer notre sincère gratitude pour son dévouement et son implication au service de la communauté et sommes reconnaissant pour son travail lors de réunions ou projets. Votre soutien a contribué à bâtir un environnement de vie agréable pour tous.

Monsieur Jutras souligne également la contribution à titre de maire et conseiller municipal de M. Marcel Bergeron pendant les 12 dernières années.

4. RAPPORT DES COMITÉS

Les membres du conseil font rapport de leurs comités respectifs s'il y a lieu.

5. ADMINISTRATION

A) ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET DÉBOURSÉS DU MOIS

2026-003

Il est proposé par M. Francis Valois, appuyé par M. Vincent Grandmont et résolu d'adopter les déboursés et comptes à payer ci-dessous:

LOISIRS ET CULTURE

Déboursés

Erika Turgeon (fourn.bar costco)	1 021.26
Aux Milles et une fête (vaisselle party fête)	1 311.11
Mario Dubé Traiteur (buffet soirée fête)	13 526.24
CDSE (promotion domiciliaire et biblio)	7 597.78
Hydro-Qc (élect. centre)	3 476.00
Hydro-Qc (chalet balle)	108.47
CDSE (paie du 23 nov au 6 déc)	7 380.94
Hydro-Qc (élect. lumière parc La Ferrière)	35.14
CDSE (paie du 7 au 14 déc)	5 641.28
Cogéco câble (internet centre)	186.13
Cogéco câble (internet biblio)	117.22
Visa Desjardins (Korvette 28.70\$ décos, Amazon talkies Walkies, fourn.papeterie centre) 740.44\$)	769.14
Visa Desjardins (Costco renouvellement carte 298.94\$, Canadian Tire bacs rangement 172.35\$, Familiprix produits entretien 6.08\$, Amazon fourn. camp jour 913.03\$)	1 390.40
Hydro-Qc (élect. centre)	5 077.17
total	47 638.28

Comptes à payer

Marc André Beaudoin (cours danse country)	3 403.26
CDSE (promotion domiciliaire, frais caisse)	2 712.10
Croustilles Yum Yum (chips)	82.78
Marché Bon-Conseil (fourn. bar)	3 622.15
Oxygene Bois-Francs (propane)	152.85
Mélissa Pineault (décos fêtes)	68.98
Plomberie JM L'eau (2 réservoirs eau chaude centre)	3 341.52
Erika Turgeon (fourn.bar)	20.66
Mégan Veilleux (kms)	26.40
total	13 430.70

SERVICE INCENDIE

Déboursés

Cogéco câble (internet)	103.42
Hydro-Qc (élect)	1 813.45
Harnois (essence)	1 133.39
Hydro-Qc (élect)	2 588.61
Harnois (essence)	702.34
Cogéco câble (internet)	103.42
total	6 444.63

Comptes à payer

Centre Services Scolaire Chênes (formation pompier 1; 2 pompiers)	2 416.00
GGL (scie à chaîne)	67.78
Gilles Larocque (papier toilette)	24.70
Mun St-Cyrille (entraide Ste-Clotilde)	1 153.67
Protection incendie CFS (manteaux et pantalons pompiers, remplissage bonbonnes,)	70 218.04
total	73 880.19

MUNICIPALITÉ

Déboursés

masse salariale	54 839.19
Beneva (ass coll)	1 844.10
Energir (gaz naturel)	180.34
Hydro-Qc (élect. poste Notre-Dame)	192.27
Bell Mobilité (cellulaire voirie et cartes IP)	108.01
Rogers (cellulaire T.Bellerose)	50.00
Harnois (essence)	2 559.94
Hydro-Qc (poste Oscar Lambert)	2 058.02
Hydro-Qc (élect. hôtel ville)	1 147.61
Hydro-Qc (élect. lumières rues)	1 250.49
Hydro-Qc (élect lumières rues)	16.13
Visa (Restaurant Canadien (repas élections 330.85\$, soquij pluminif 21.79\$, Princess Auto outils voirie 448.36\$, Korvette produits entretien 101.11\$, RAJC demande permis boisson 60.50\$, Adobe 105.77\$, Couche Tard 62.75\$ essence, Thomas Caya 36.85 quinc, IT Cloud 203.17\$, Postes Canada envoi 455.59, CPC 50.02\$, Amazon party fêtes, , sac pour dépôt caisse, détecteur monoxyde, 1940.98\$)	3 817.74
Cogéco câble (internet hôtel ville)	117.22
Cogéco câble (internet station pompage)	120.67
Hydro-Qc (élect. station pompage)	4 229.69
Revenu Qc (DAS décembre)	15 485.08
Receveur Canada (DAS décembre)	6 518.62
Energir (gaz naturel)	375.90
Harnois (essence)	3 452.71
Hydro-Qc (élect. ass.eaux)	1 714.35
Visa (zoom 52.86\$, paradox abonnement porte caserne 71.77\$, soquij pluminif 17.25\$, postes canada envoi 1262.89\$, SEAO appel offres 31.86\$, familiprix eau déminéralisée 7.16\$, adobe 105.77\$, itcloud 5.87\$, SP Club Surplus coffre outils, divers outils voirie 3 809.62\$, Amazon bac coupes vin \$1223.06, chocolat 35.26\$, 30.46\$, Itcloud 203.17\$, verres shooter 77.55\$ fourn.bar 11.30\$, 25.16\$, serrure code fadoq 80.47\$, bac coupes vin 941.12\$)	7 715.28
Hydro-Qc (élect. lumières rues)	16.66
Hydro-Qc (élect hôtel ville)	1 971.38
Hydro-Qc (élect lumières rues)	1 292.19
total	111 073.59

Comptes à payer

ADN Communications (site internet, alertes mun)	322.96
Aquatech (hon. prof. eaux)	8 166.90
Avizo Experts-conseils (surv.pavage JC/Valois, plans et devis ponceau St-Lambert)	6 478.84
Buopro (papeterie)	612.48
Benjamin Camirand (vêtements travail)	681.38
Centre Bureautique Mauricie (copies)	453.79
Centre Desjardins St-Léonard (reer employé)	478.54
Clouddli communication (téléphonie IP)	103.60
Tommy Collin Bellerose (vêtements)	661.13
Déchitech Mobile (déchiquetage)	114.98
Copernic (formation berce caucase)	143.72
Docteur Outil (laser rotatif autonivelant)	1 367.05
Englobe corp (contrôle matériaux pavage JC/Valois)	1 293.13
Enviro 5 (vacuum poste ass.eaux)	4 169.59
Environnex (analyses eaux)	2 129.37
Fonds Primerica (reer employé)	954.22

Garage Jules Allard (écrou brasse, travail radiateur)	83.65
Gaudreau Environnement (matières organiques)	1 841.53
Pierre Généreux (kms formation)	41.80
Gestim (insp.bâtiments)	1 773.27
GGL (réparation débroussailleuse, quinc)	331.91
Graphica Impression (comptes de taxes)	370.2
Hamel Propane (propane et location bonbonnes an)	782.20
Javel Bois-Francs (chlore)	2 589.95
Laurentides Ressources (peintures)	27.66
Logesco (mise à jour vpn)	120.67
MRC Drummond (quote part)	10 169.44
Oxygène Bois-Francs (propane)	63.13
RCA Ste-Perpétue (troule pompe submersible)	120.72
Reer Caisse Godefroy (reer employé)	157.38
Reer Desjardins sécurité financière (Reer employé)	242.74
Smith Asphalte (pavage rues Joseph-Carmel, Valois)	233 572.11
Syndicat employés (remise)	535.45
Terapro (pompe hydraulique pépine)	1 684.18
Thomas Caya (quinc)	120.73
USD Global (bacs noirs et bruns)	4 506.51
total	287 266.93

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

B) AIDE FINANCIÈRE OBNL 2026

2026-004

Étant donné la politique relative à l'assistance financière aux organismes sans but lucratif;

Étant donné les demandes reçues;

Étant donné l'adoption du budget 2026;

Il est proposé par Mme Manon Blanchette, appuyé par M. Stéphan Chapdelaine et résolu d'autoriser les aides financières suivantes aux organismes sans but lucratif :

Club de Soccer Juvénile Bon-Conseil 2 600\$, prêt d'un local
peinture et entretien des terrains

Fondation Ste-Croix/Hériot 1 000.00\$

P'tites boîtes à lunch
Tablée populaire 1 801.00\$

Conseil d'établissement école prêt gymnase si disponible

Association des personnes handicapées 250\$

Fondation René Verrier 1 000\$

Chevaliers de Colomb 120.00\$

Club Fadoq 2 000\$

Fondation Cégep Dr'ville 3x 350

C) RAPPORT DE LA GESTION CONTRACTUELLE

L'application du règlement sur la gestion contractuelle n'a soulevé aucune problématique ou situation particulière.

D) JOURNÉE DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

2026-005

CONSIDÉRANT QUE la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec mobilise, depuis 2004, tous les acteurs de la communauté dans le but de soutenir la réussite éducative afin que le plus grand nombre de jeunes et moins jeunes obtiennent un premier diplôme ou qualification;

CONSIDÉRANT QUE la région du Centre-du-Québec a besoin d'une relève qualifiée pour assurer son plein développement socioéconomique;

CONSIDÉRANT QUE la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec tient, chaque année en février, une édition centricoise des Journées de la persévérance scolaire ;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre des éditions centricoises des Journées de la persévérance scolaire, la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec invite tous les acteurs de la communauté à poser un geste d'encouragement à l'égard de la persévérance scolaire, et ce, afin de démontrer aux jeunes et moins jeunes que la communauté les soutient dans la poursuite de leurs études.

Il est proposé par M. Stéphan Chapdelaine, appuyé par M. Francis Valois et résolu de déclarer que la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village appuie les Journées de la persévérance scolaire 2026 par cette résolution.

Lors des Journées de la persévérance scolaire du 16 au 20 février 2026, nous nous engageons aussi:

- à porter fièrement le ruban de la persévérance scolaire
- à hisser le drapeau de la persévérance scolaire
- à souligner les efforts des jeunes de notre municipalité

d'autoriser l'achat de 12 certificats cadeaux chez Buopro d'un montant de 25\$ chacun qui seront remis parmi les étudiants (2 par cycle) à l'école Bon-Conseil. De demander la participation de la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil paroisse à 50%.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

E) LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000\$

Dépôt est fait de la liste des contrats de plus de 25 000\$ et des contrats comportant une dépense de plus de 2000\$ conclus avec un même contractant lorsque l'ensemble de tous les contrats comportent une dépense totale qui dépasse 25 000\$.

F) TRIO ÉTUDIANT POUR L'EMPLOI

2026-006

Étant donné le Trio étudiant pour l'emploi créé afin de stimuler l'emploi étudiant dans la région;

Il est proposé par M. Pierre Généreux, appuyé par M. Gérard Martin et résolu d'autoriser un montant de 1000\$ dans le cadre du trio étudiant Desjardins pour l'emploi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

G) ATTESTATION FORMATION

Dépôt de l'attestation de Messieurs Pierre Généreux et Gérard Martin pour la formation Comprendre le fonctionnement municipal et le rôle d'élu(e).

H) DEMANDE ACCUEIL BON-CONSEIL CARNAVAL D'HIVER

2026-007

Étant donné la demande de l'Accueil Bon-Conseil afin de leur prêter le foyer ainsi que le transport de celui-ci pour leur activité hivernale qui se tiendra le 12 ou 13 février 2026;

Il est proposé par Mme Manon Blanchette, appuyé par M. Pierre Généreux et résolu d'autoriser ladite demande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

6. TRANSPORT

A) TRAVAUX BAS-FOND FACE AU 260 RUE NOTRE-DAME

2026-008

Étant donné les prix demandés à deux(2) entrepreneurs;

Étant donné les prix reçus: JNF Francoeur inc au coût de 48 500\$ plus taxes

Il est proposé par M. Stéphan Chapdelaine, appuyé par M. Pierre Généreux et résolu d'octroyer le contrat à JNF Francoeur inc au coût de 48 500\$ plus taxes afin d'effectuer les travaux de correctifs du bas-fond face au 260 rue Notre-Dame.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

B) DÉCOMPTE PROGRESSIF NO.1 TRAVAUX PAVAGE RUES JOSEPH-CARMEL ET VALOIS

2026-009

Étant donné la recommandation de M. Sébastien Naud ingénieur chez EXP en date du 1er décembre 2025 relativement aux travaux de pavage des rues Joseph-Carmel et Valois;

Il est proposé par M. Vincent Grandmont, appuyé par M. Pierre Généreux et résolu d'autoriser le paiement du décompte progressif no.1 au montant de 233 572.11\$ taxes incluses à Smith Asphalte et d'autoriser la directrice générale à signer ledit décompte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

C) PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE

2026-010

ATTENDU QUE la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2025 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

Il est proposé par M. Stéphan Chapdelaine, appuyé par M. Francis Valois et résolu que le conseil de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village approuve les dépenses d'un montant de 233 572.11\$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

A) PROGRAMME CADETS 2026

2026-011

Étant donné que les cadets de la Sûreté du Québec seront de retour en 2026 et qu'ils auront les mêmes mandats soient assurer une présence dans les quartiers et les parcs, répondre aux demandes de renseignements des citoyens et prêter main-forte aux patrouilleurs en effectuant de la surveillance et de la prévention;

Il est proposé par M. Pierre Généreux, appuyé par Mme Manon Blanchette et résolu d'informer la Sûreté du Québec, de l'intérêt de la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil village pour participer à ce programme de nouveau en 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

B) DEMANDE ÉRIKA VALLÉE VITESSE ET PANNEAU D'ARRÊT RUE VALOIS

2026-012

Étant donné la demande de Mme Érika Vallée reçue en date du 5 janvier 2026 concernant la vitesse et le panneau d'arrêt sur la rue Valois;

Il est proposé par M. Gérard Martin, appuyé par M. Stéphan Chapdelaine et résolu de mandater le comité de sécurité publique afin d'étudier la demande et de faire une recommandation au conseil municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

8. HYGIÈNE DU MILIEU

A) GESTION DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES / APPEL D'OFFRES EN COMMUN

2026-013

CONSIDÉRANT QUE le contrat actuel sur la vidange systématique octroyé par la MRC de Drummond prendra fin le 31 décembre 2026 ;

CONSIDÉRANT l'adoption de la résolution MRC14206/11/25 par le conseil de la MRC ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Drummond demande aux municipalités de démontrer leur intérêt à participer à l'appel d'offres en commun pour la vidange complète et le transport des boues, pour la période 2027-2030 ;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de prix pour le traitement des boues par la municipalité de St-Cyrille-de-Wendover ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité prendra en considération la possibilité de signer une entente concernant le traitement des boues avec la municipalité de St-Cyrille-de-Wendover pour la prochaine période de 2027 à 2030 lorsque cette dernière déposera son offre finale ;

Il est proposé par Mme Manon Blanchette, appuyé par M. Vincent Grandmont et résolu :

De participer à l'appel d'offres en communs de la MRC de Drummond pour la vidange et le transport des boues pour la période 2027-2030 ;

De signer une entente avec la municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover pour le traitement des boues selon l'offre soumis pour la période 2027-2030 ;

D'AUTORISER le maire et la directrice générale à signer, au nom et pour la municipalité, tout document se référant à ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

B) TRAVAUX TECQ RÉFÉCTION TRONÇON TI-063 RUE ST-THOMAS

2026-014

Étant donné que la programmation de la TECQ 2024-2028 a été approuvé en date du 27 novembre 2025;

Il est proposé par M. Stéphan Chapdelaine, appuyé par M. Pierre Généreux et résolu de mandater Avizo Experts conseils afin de préparer les plans et devis pour la réfection des infrastructures de la rue St-Thomas tronçon TI-063.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

9. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

10. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

A) NOMINATION INSPECTEUR EN BÂTIMENTS (REMPLACEMENT CONGÉ)

- 2026-015 Étant donné que M. Mathieu Descheneaux sera en congé pour les mois de janvier et février;
- Il est proposé par M. Gérard Martin, appuyé par M. Francis Valois et résolu de nommer Mme Marjorie Dionne à titre d'inspectrice en bâtiments.
- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S**
- B) RÉCEPTION PROVISOIRE PHASE II PROJET CARRÉ DE GRANDPRÉ**
- 2026-016 Étant donné la recommandation de Philippe Dubois ingénieur chez Avizo Experts-conseils en date du 8 décembre 2025;
- Il est proposé par M. Stéphan Chapdelaine, appuyé par M. Vincent Grandmont et résolu d'autoriser la réception provisoire des travaux de la phase II du projet Carré De Grandpré et d'autoriser la directrice générale à signer le certificat.
- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S**
- C) DÉPÔT PROCÈS-VERBAL COMITÉ CCU**
- Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme tenu le 8 décembre 2025.
- D) DÉROGATION MINEURE 150 RUE NOTRE-DAME**
- 2026-017 Étant donné que 9539-2668 Québec inc, lot 6 405 062 situé au 150 rue Notre-Dame souhaite obtenir une dérogation mineure visant à autoriser une marge de recul latérale de 0.69m pour le bâtiment soit 1.31m de moins que le minimum de 2m requis et une marge de recul latérale de 0.20m pour l'avant-toit, soit 1.30m de moins que le minimum requis
- Étant donné la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme en date du 8 décembre 2025;
- Étant donné que la dérogation ne cause pas préjudice au voisinage;
- Étant donné l'avis public en date du 10 décembre 2025;
- Étant donné que personne ne s'est fait entendre séance tenante;
- Il est proposé par M. Gérard Martin, appuyé par M. Pierre Généreux et résolu d'autoriser la dérogation mineure pour le lot 6 405 062 telle que demandée.
- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S**
- E) DÉROGATION MINEURE LOT 6 683 909 RUE DES BÂTISSEURS**
- 2026-018 Étant donné que Gestion Fauvel a obtenu une dérogation mineure pour le lotissement du lot 6 683 909 rue des Bâtisseurs via la résolution 2025-138;
- Étant donné la demande de dérogation mineure visant à retirer la condition imposée par la dérogation mineure visant à limiter la superficie du bâtiment principal;
- Étant donné que le plan-projet d'implantation d'une résidence de 90m² démontrant la conservation d'espace gazonné tout en respectant les marges de recul;

Étant donné la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme en date du 8 décembre 2025;

Étant donné que la dérogation ne cause pas préjudice au voisinage;

Étant donné l'avis public en date du 10 décembre 2025;

Étant donné que personne ne s'est fait entendre séance tenante;

Il est proposé par M. Gérard Martin, appuyé par M. Pierre Généreux et résolu d'autoriser la dérogation mineure pour le lot 6 683 909 rue des Bâtisseurs telle que demandée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

F) DÉROGATION MINEURE LOT 6 446 843 RUE DES BÂTISSEURS (PRÈS DU BASSIN ET ALLÉE PIÉTONNIÈRE)

2026-019

Étant donné que l'entreprise 9526-5419 Québec Inc projette bâtir une habitation de 6 logements sur le lot 6 446 843 sur la rue des Bâtisseurs (terrain après l'allée piétonnière et en avant du bassin);

Étant donné la demande vise à autoriser une dérogation mineure de 0.60m pour la marge de recul avant projeté et de 0.45m pour l'allée de circulation;

Étant donné la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme en date du 8 décembre 2025;

Étant donné que la dérogation ne cause pas préjudice au voisinage;

Étant donné l'avis public en date du 10 décembre 2025;

Étant donné que personne ne s'est fait entendre séance tenante;

Il est proposé par M. Gérard Martin, appuyé par M. Pierre Généreux et résolu d'autoriser la dérogation mineure à 9526-5419 Québec inc pour le lot 6 446 843 rue des Bâtisseurs telle que demandée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

G) DEMANDE DE CHANGEMENT DE ZONAGE CONSTRUCTION LABONTÉ LOT 4 647 467 RUE MATTHIEU

2026-020

Étant donné la demande de changement de zonage de Construction Labonté concernant le lot 4 647 467 rue Matthieu (entre le 201 et 203) afin de construire une habitation multifamiliale de 18 logements;

Étant donné que la zone M-1 ne permet que l'usage résidentiel de type collectif (R7), c'est-à-dire les habitations à loyer modique (HLM), les maisons pour personne retraitée et tout autre établissement résidentiel de nature communautaire;

Étant donné la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme en date du 8 décembre 2025;

Il est proposé par M. Pierre Généreux, appuyé par M. Gérard Martin et résolu d'autoriser la modification de changement de zonage afin de permettre les habitations multifamiliales isolées (R4) dans la zone (M1).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

H) DEMANDE DE CHANGEMENT DE ZONAGE SYLVAIN LEMAIRE 301 RUE NOTRE-DAME (LOT PROJETÉ 6 703 224)

2026-021

Étant donné la demande de changement de zonage de M. Sylvain Lemaire afin d'autoriser les habitations multifamiliales isolées dans la zone M-5 afin de construire une habitation multifamiliale de 7 logements;

Étant donné que M. Lemaire a procédé au morcellement du lot 4 647 207 afin de créer deux(2) nouveaux lots correspondants au 301 rue Notre-Dame afin de laisser le garage sur le lot 6 703 225 et de créer un nouveau lot à bâtir soit le 6 703 224 entre le garage et le 283 rue Notre-Dame (magasin Korvette);

Étant donné la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme en date du 8 décembre 2025;

Il est proposé par M. Pierre Généreux, appuyé par M. Gérard Martin et résolu d'autoriser la modification de changement de zonage afin de permettre les habitations multifamiliales isolées dans la zone M-5.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

I) DEMANDE PPCMOI 340 À 370 RUE DU FAUBOURG (PREMIER PROJET) VISANT LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT ACCESSOIRE EN COUR AVANT

2026-022

CONSIDÉRANT que la demande vise un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble conformément au règlement sur les PPCMOI ;

CONSIDÉRANT que le demandeur souhaite aménager un bâtiment accessoire dont les dimensions sont de 22,05 mètres par 3,08 mètres dans la cour avant du lot 6 678 370 ;

CONSIDÉRANT que l'article 4.5.1 du règlement de zonage no. 2021-427 n'autorise pas les bâtiments accessoires en cours avant ;

CONSIDÉRANT que le bâtiment accessoire serait situé au-delà de la marge de recul avant minimale requise ;

CONSIDÉRANT que le projet respecte les objectifs du plan d'urbanisme et les critères d'évaluation prévus au règlement ;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif d'urbanisme (CCU) a émis une recommandation favorable ;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal juge opportun d'autoriser le projet ;

CONSIDÉRANT que le projet de résolution sera soumis à une assemblée publique de consultation ;

Il est proposé par M. Gérard Martin, appuyé par M. Pierre Généreux et résolu :

D'ADOPTER le premier projet de résolution conformément au règlement numéro 2025-451 (PPCMOI), pour la construction d'un

bâtiment accessoire en cours avant du lot 6 678 370 situé au coin de la rue du Faubourg et du chemin Parmentier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

J) DÉCOMPTE PROGRESSIF PHASE 2 DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE CARRÉ DEGRANDPRÉ

2026-023

Étant donné le décompte progressif no.1 dans le cadre de la phase 2 du projet domiciliaire Carré DeGrandpré;

Il est proposé par M. Stéphan Chapdelaine, appuyé par M. Vincent Grandmont et résolu d'autoriser le versement du montant de 94 203.20\$ plus taxes à 9263-2553 Québec Inc conformément à l'entente relative aux travaux municipaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

11. LOISIRS ET CULTURE

A) PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES BIBLIOTHÈQUE 2026

2026-024

Étant donné qu'une erreur s'est glissée dans les prévisions budgétaires pour la bibliothèque 2026;

Il est proposé par M. Stéphan Chapdelaine, appuyé par Mme Manon Blanchette et résolu de modifier la résolution 2025-226 à savoir: la compensation pour la coordonnatrice passe à 7 742\$ et l'adjointe à 4 199\$ pour l'année 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

B) ACHAT CHAISES BIBLIOTHÈQUE

2026-025

Étant donné la recommandation du comité bibliothèque en date du 17 novembre 2025;

Étant donné la soumission de Buopro en date du 10 décembre 2025 pour 20 chaises au coût de 3 185.00 plus taxes;

Il est proposé par M. Gérard Martin, appuyé par M. Francis Valois et résolu d'autoriser l'achat des 20 chaises.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

C) HORAIRE PATINOIRE

2026-026

Étant donné la recommandation du comité des loisirs en date du 15 décembre 2025 afin de modifier l'horaire de la patinoire suite aux commentaires reçus;

Il est proposé par M. Stéphan Chapdelaine, appuyé par M. Francis Valois et résolu d'entériner la modification de l'horaire en date du 16 décembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

D) DEMANDE DE M. LAURENT PROULX PARADE DE NOËL 2026

2026-027

Étant donné la demande de M. Laurent Proulx en date du 15 décembre 2025 pour la tenue d'une parade de Noël en 2026;

Il est proposé par M. Sylvain Jutras, appuyé par M. Vincent Grandmont et résolu de mandater le comité des loisirs afin d'étudier la demande dans le but de faire une recommandation au conseil municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ, LE MAIRE EXERÇANT LE DROIT DE VOTE

E) MANDAT NOTAIRE SERVITUDE AVEC LA FADOQ MODULE DE JEUX

2026-028

Il est proposé par M. Stéphan Chapdelaine, appuyé par M. Gérard Martin et résolu de mandater Mme Sophie Lamothe-Comeau notaire afin de préparer un acte notarié établissant une servitude d'usage pour les modules de jeux de la municipalité empiétant sur le lot 4 648 018 appartenant à la Fadoq Notre-Dame-du-Bon-Conseil et de valider le contrat de servitude via le mandat 2014-262 transmis le 9 octobre 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

12. DIVERS

13. CORRESPONDANCE

Dépôt est fait de la correspondance.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

La parole est accordée à la salle.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

2026-029

Il est proposé par Mme Manon Blanchette, appuyé par M. Vincent Grandmont et résolu de lever la séance. Il était à ce moment-là 20h30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ÉLU(E)S

Sylvain Jutras
maire

Isabelle Dumont
directrice générale et greffière-trésorière gma niv.1